

# VÉTROZ

## SPECTIVE

www.vetroz.ch

BULLETIN D'INFORMATION DE LA MUNICIPALITÉ DE VÉTROZ

JUILLET 2016



EDITO

## Editorial

A l'aube de ces vacances d'été et avec au moment où j'écris ces mots, l'apparition des premiers beaux jours chauds et ensoleillés, je me permets de vous souhaiter à tous de profiter de ce temps de calme relatif afin de vous ressourcer.

En effet, l'automne sera vraisemblablement chaud également avec les élections communales qui désigneront les prochains pouvoirs exécutif, législatif et judiciaire qui mèneront les destinées de la Municipalité pour les 4 années à venir.

Pour ma part, j'ai le plaisir d'avoir pu présenter des comptes 2015 dont la marge d'autofinancement de plus de 5 millions est la meilleure jamais réalisée par notre commune et qui ont été acceptés à l'unanimité du Conseil Général. Avec les investissements ordinaires prévus pour les prochaines décennies, je souhaite qu'une marge importante puisse continuer à être dégagée afin de répondre aux attentes toujours plus grandes de la population ou des instances cantonales.

Je tiens à vous apporter quelques informations sur ce qui nous attend concrètement d'ici à la fin de cette année 2016, notamment en termes de modifications de règlement des taxes.

Nous devons dans la mesure du possible adapter d'ici à fin décembre notre règlement des déchets afin de le conformer à l'introduction de la taxe au sac qui aura lieu au 1er janvier 2018 pour la quasi-totalité des communes du Valais Romand. Comme ce service est aujourd'hui déjà autofinancé, la charge globale ne sera vraisemblablement pas plus lourde pour l'entier de la population par contre, compte tenu de l'application plus stricte du pollueur-payeur, des différences pourront apparaître pour certains, mais le règlement devra prévoir des mesures sociales aptes à minimiser l'impact de ces mesures sur certaines personnes ou familles.

Durant cet été, nous devons également remettre le métier sur notre proposition de règlement de l'eau potable au vu des remarques émises par la commission en charge de son étude. Il faudra cependant que cette commission ainsi que le

conseil général se souviennent qu'ils ont votés en décembre dernier un budget qui englobait cette augmentation de taxes. Si bien évidemment ce règlement peut être amélioré sur certains points dans le futur, la proposition émise par l'exécutif avait pour but d'aller aussi vers le principe d'une certaine égalité de traitement en tenant compte d'une taxe répartie en fonction du nombre de personnes constituant le ménage et non plus d'un forfait par ménage, de plus largement insuffisant pour couvrir les coûts engendrés par ce service.

Pour le reste, vous trouverez dans ce numéro plusieurs informations sur l'avancement des divers projets en cours et je vous en souhaite une bonne lecture.

Je me réjouis de vous retrouver après cette période de vacances en espérant que la campagne électorale qui s'annonce respectera un certain fair-play et nous permettra de terminer cette période de manière collégiale.

Excellent été à tous et amicales salutations.

*Stéphane Germanier*

*Président*

### DANS CE NUMÉRO

Jubilaires .....	2
Bibliothèque .....	2
Agenda 2ème semestre 2016 .....	3
Fête nationale à Conthey .....	3
Organisation scolaire 2016-2017 .....	4-6
Camp polysport 2016 - FC Vétroz .....	7
Fête de la Madeleine .....	8
Inauguration espace «Jean-René Germanier» .....	9
Les écoliers ont nettoyé Vétroz .....	10
Recyclage du PET «L'air dehors, la capsule dessus» .....	10
La nature peut compter sur une équipe de bénévoles .....	10
Correction des torrents / dangers naturels .....	11-12
Décisions du Conseil municipal - 2ème trimestre 2016 .....	13
Comptes 2015 .....	14-15

## JUBILAIRES

Une délégation du conseil municipal a rendu visite à Mme Raymonde Challandes le 3 juin dernier à l'occasion de ses 90 ans. Née à Neuchâtel où elle a grandi et effectué ses études d'enseignante, Mme Challandes habite dans notre commune avec son mari Moïse depuis 1973. La Municipalité lui transmet à nouveau ses meilleurs vœux !



Mme Raymonde Challandes - 03.06.1926

C'est un véritable personnage du village et une de ses mémoires vivantes qui a fêté ses 90 ans le 17 juin dernier en présence de sa famille et d'une délégation du Conseil municipal. Jean Cottagnoud est en effet bien connu des vétrozains : buraliste postal pendant près de 40 ans, impliqué dans la vie politique en tant que vice-juge puis juge de commune et dans la vie associative au sein de la fanfare Union et de la société de tir, il a toujours été un homme de contact. Nous lui souhaitons nos meilleurs vœux !



M. Jean Cottagnoud - 17.06.1926

## L'ÉTÉ DE LA BIBLIOTHÈQUE

Un rayon de soleil, une chaise longue, les doigts de pied en éventail...

Il ne manque plus que quelques bons livres à dévorer !  
Une seule adresse : la biblio de Vétroz-Magnot !

De nombreux nouveaux romans vous y attendent, ainsi que des documents qui vous invitent à découvrir les richesses et les surprises de notre beau pays.

Si vous préférez d'autres destinations, nos guides de voyages vous entraîneront vers d'autres horizons.



Pour vous aiguiller dans vos choix, les bibliothécaires vous accueilleront tout au long de l'été, selon l'horaire ci-dessous

Au plaisir de vous y rencontrer !



# AGENDA

## 2ème semestre 2016

### JUILLET 2016

- 25 - 5 Camp d'été des Scouts à Vernayaz
- 28 60+ sortie marche à Grimentz
- 31 - 1er Fête nationale - Tour Lombarde

### AOÛT 2016

- 5 - 9 Camp musical à Evolène – Fanfare Concordia
- 6 - 12 Camp musical à la Loutze - Fanfare Union
- 9 Concert Fanfare Concordia
- 13 Concert EMU
- 21 Sortie d'été Ski Club
- 25 60+ sortie marche à Salvan
- 26 - 27 Amigne on the road
- 29 Assemblée générale du FC Vétroz
- 29 Reprise Unipop

### SEPTEMBRE 2016

- 3 Inauguration des structures de l'enfance et CMSS
- 3 - 4 Fête patronale et paroissiale de la Madeleine
- 6 Commission culturelle - Quelques touches de terroir
- 8 Assemblée générale du Choeur-mixte
- 10 Grimpelette des Bédjuis, CAV
- 21 Assemblée générale APEV
- 22 60+ Sortie en car à Annecy - Musée Paccard

### OCTOBRE 2016

- 2 Loto Hélios
- 8 Vente-échange APEV – Salle des Plantys
- 14 Assemblée générale VAG
- 15 Après-midi cinéma - APEV - Lanterne magique

- 15 Championnat vétrozain d'athlétisme à Bresse
- 19 Brisolée 60+ des 4 communes

### NOVEMBRE 2016

- 4 Assemblée générale Ski Club
- 4 Assemblée générale Fanfare Union
- 5 Souper remerciement du festival Union - Conthey
- 6 Loto VAG
- 12 Souper du Choeur-mixte
- 18 Assemblée générale CAV et souper du club
- 19 Championnats valaisans de percussions à Brig
- 20 Loto FC Vétroz
- 22 Conférence APEV par Jean Zermatten - droits de l'enfant
- 24 60+ visite guidée du musée suisse de l'orgue à Roche
- 25 Assemblée générale Communauté d'athlétisme du Valais Romand

### DECEMBRE 2016

- 3 Téléthon: Amicale des Sapeurs-pompiers de Vétroz
- 3 Championnats valaisans des solistes et quatuors
- 8 Jubilaires de la Paroisse
- 10 Noël au village APEV
- 15 60+ Assemblée générale et repas de Noël
- 17 Concert de Noël des Fanfares & remise des mérites sportifs et culturels
- 20 Loto Hélios Basket
- 26-29 Cours OJ - Ski Club
- A venir Saint-Nicolas des Scouts

## LA FÊTE NATIONALE À CONTHEY

### On y va...

Dimanche 31 juillet à Conthey dès 18h00 sur la place de la Tour Lombarde au Bourg aura lieu la traditionnelle Fête nationale. Rejoins-nous pour partager un moment agréable dans une ambiance familiale et tout ça en musique !

Pendant ce temps, tu pourras te restaurer aux stands raclettes et grillades et bien sûr profiter des cantines : minérales, vins, champagne et tout le tralala pour passer un chouette et agréable moment.

Le coteau sera illuminé par un superbe feu d'artifice, dans le magnifique cadre de l'église de Saint-Séverin, préparé par notre artificier.

Au plaisir de te retrouver le 31 à la Tour Lombarde !

Un événement labélisé FIESTA !

Suis les dernières informations sur la page Facebook de la manifestation : <http://www.facebook.com/31juilletconthey>





© Studio Bonnardot

## ORGANISATION SCOLAIRE 2016-2017

Madame, Monsieur, Chers parents,

L'organisation de la prochaine année scolaire ne subira que peu de changement par rapport à 2015-2016.

Vous trouvez ci-après le détail de l'organisation globale 2016-2017 ainsi que la répartition des classes selon les trois bâtiments :

### Cycle 1

- **1H**

Temps de scolarisation : 12 périodes  
 Répartition sur la semaine : lundi, mardi, jeudi et vendredi : uniquement le matin  
 Horaire : 09h00 - 11h30

- **2H**

Temps de scolarisation : 24 périodes  
 Répartition sur la semaine : lundi, mardi et vendredi : journée entière  
 mercredi: uniquement le matin  
 jeudi : uniquement l'après-midi (congé le matin)  
 Horaire : 09h00-11h30 / 13h30-16h00

	lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi
09h00-09h45	1H et 2H	1H et 2H	2H	1H	1H et 2H
09h45-10h00	Récréation				
10h00-10h45	1H et 2H	1H et 2H	2H	1H	1H et 2H
10h45-11h30	1H et 2H	1H et 2H	2H	1H	1H et 2H
13h30-14h15	2H	2H		2H	2H
14h15-15h00	2H	2H		2H	2H
15h00-15h15	Récréation			Récréation	
15h15-16h00	2H	2H		2H	2H

• **3H-4H**

- Temps de scolarisation : 28 périodes  
 Horaire alterné : sur une demi-journée complète  
 : chaque classe est divisée en deux groupes (A et B)  
 Répartition sur la semaine : Classe entière  
 lundi, jeudi et vendredi : journée entière  
 mardi : uniquement l'après-midi  
Demi-classe  
 mardi matin : uniquement le groupe A (le groupe B est en congé)  
 mercredi matin : uniquement le groupe B (le groupe A est en congé)  
 Horaire : 08h15-11h30 / 13h30-16h00

	lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi
08h15-09h00	A - B	A	B	A - B	A - B
09h00-09h45	A - B	A	B	A - B	A - B
09h45-10h00	Récréation				
10h00-10h45	A - B	A	B	A - B	A - B
10h45-11h30	A - B	A	B	A - B	A - B
13h30-14h15	A - B	A - B		A - B	A - B
14h15-15h00	A - B	A - B		A - B	A - B
15h00-15h15	Récréation			Récréation	
15h15-16h00	A - B	A - B		A - B	A - B

**Cycle 2**

• **5-6-7-8H** (anciennement 3ème, 4ème, 5ème et 6ème primaire)

- Temps de scolarisation : 32 périodes  
 Répartition sur la semaine : Classe entière (A)  
 lundi, mardi, jeudi et vendredi : journée entière  
 mercredi : uniquement le matin  
 Horaire : 08h15-11h30 / 13h30-16h00

	lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi
08h15-09h00	A	A	A	A	A
09h00-09h45	A	A	A	A	A
09h45-10h00	Récréation				
10h00-10h45	A	A	A	A	A
10h45-11h30	A	A	A	A	A
13h30-14h15	A	A		A	A
14h15-15h00	A	A		A	A
15h00-15h15	Récréation			Récréation	
15h15-16h00	A	A		A	A

## ORGANISATION SCOLAIRE 2016-2017 (suite)

### Répartition des classes

Pavillon scolaire	Bresse	Plantys
1-2H4	7H1	1-2H1
1-2H5	7H2	1-2H2
1-2H6	7H3	1-2H3
1-2H7	8H1	3H1
3H2	8H2	3-4H1
3H3	8H3	4H1
4H2	8H4	5H1
4H3		5H2
		5-6H1
		6H1
		6H2
		6H3

### Médiation scolaire

Conformément à l'article 58 de la loi sur l'enseignement primaire du 15 novembre 2013, les élèves du cycle 2 (5H à 8H) rencontrant des difficultés relationnelles, scolaires ou autres pourront bénéficier, dès la rentrée 2016, des services d'une médiatrice scolaire, Mme Chantal Roh.

Enseignante au sein de l'établissement primaire de Vétroz, Chantal a suivi une formation spécifique de médiatrice scolaire. Elle agira comme personne-ressource lors de problèmes relationnels touchant les élèves de l'école en restant à l'écoute de l'enfant en difficulté et en essayant, avec l'enfant, de trouver des pistes et des solutions à ses soucis.

### Sport scolaire facultatif

L'école primaire de Vétroz proposera pour la première fois et cela, dès la rentrée 2016, des activités SPORTKIDS. Il s'agit de cours de sport scolaire facultatif de type polysport, dispensés en dehors des horaires scolaires et destinés aux enfants de la 1H jusqu'à la 4H. Les enfants fréquentant l'UAPE seront également invités à y participer.

Tout au long de l'année scolaire, les enfants pourront découvrir différentes activités sportives sans perspective de compétition. Cela leur permettra d'acquérir les habiletés les bases nécessaires à une pratique sportive ultérieure.

Le but sera de développer les capacités de coordination et athlétiques de base comme courir, sauter, balancer, lancer et attraper des ballons, se tenir en équilibre, etc... Au travers de jeux et d'exercices variés, les enfants pourront s'exprimer, engranger des expériences motrices enrichissantes et découvrir une vaste palette d'activités comme le basketball, le football, le badminton, l'athlétisme, la gym, les activités de cirque, etc...

En collaboration avec les sociétés sportives locales, qui auront la possibilité de se présenter lors de ces cours, les enfants se verront transmettre le plaisir de bouger. En approfondissant leurs connaissances sportives, ils pourront se diriger ultérieurement vers les disciplines qui leur correspondent au mieux. SPORTKIDS souhaite, dans ce sens, créer une passerelle entre le sport à l'école et l'entrée dans un club sportif local.

Un formulaire d'inscription sera proposé aux parents par l'intermédiaire du memento des sociétés locales distribué avant la rentrée.

Excellentes vacances à tous.

*Evéquoz Thierry, Directeur des écoles*



## CAMP POLYSPORT 2016 DU FC VÉTROZ

La deuxième édition du camp polysport du FC Vétroz a réuni 48 enfants, filles et garçons, et 10 moniteurs bénévoles durant les vacances de Pâques au centre sportif des Plantys. Durant trois jours, les enfants âgés de 5 à 10 ans ont pu pratiquer une dizaine de sports tels que football, basket, course, vélo, karaté, grimpe, saut, danse, jeux d'adresse ou course d'orientation. Il s'agit également d'une opportunité unique d'expérimenter ou de découvrir de nouvelles activités comme par exemple le kinball, un jeu d'équipe consistant à lancer un énorme ballon en l'air, l'adversaire devant l'empêcher absolument de toucher le sol.

La philosophie RAR « rire, apprendre, réaliser une performance » développée par Jeunesse et Sport et l'Association Suisse de football a été intégrée par les moniteurs dans le programme des ateliers. Ces derniers placent l'enfant au centre des intérêts et les exercices proposés sont adaptés à son âge et à son développement. Les jeux représentent une des meilleures façons d'initier les enfants et de les motiver à pratiquer leur sport favori ou à en découvrir d'autres. Ceux-ci ont pu profiter des installations et du matériel modernes du complexe sportif regroupant les deux salles de gym, la salle des pas perdus, la cour d'école, le terrain synthétique et le terrain en herbe.

Pour garantir le succès de ce camp, les organisateurs ont pu compter sur un encadrement compétent et des parents motivés, disponibles et pour la plupart formés



en tant que moniteurs JS sport des enfants (Hatice Minnig, Mélanie Cleusix, Sébastien Carron, Philippe Mortet, David Cavallera, Georges Martins, Jean-Marc Courtine, Yann Disière, Jean-Jacques Papilloud, Eric Minguely).

L'édition 2017 aura lieu la semaine du 17 avril et le programme devrait permettre d'accueillir environ 80 enfants du village de Vétroz. Le bulletin d'inscription sera également intégré dans le memento de l'école cet automne. Des moniteurs JS sont déjà activement recherchés pour compléter l'équipe existante.

Venez, rejoignez-nous et jouons !

*FC Vétroz*



## FÊTE DE LA MADELEINE

Mesdames, Messieurs, à vos agendas !

La fête de la Madeleine s'organise pour vous offrir un sympathique weekend les 3 et 4 septembre 2016.

Les festivités commenceront le samedi par des festivités interculturelles. De 10h30 à 16h00, les communautés du village vous feront voyager par la dégustation de leurs spécialités culinaires, par leurs histoires de vie qu'ils vous raconteront, par les danses et musiques qu'ils vous présenteront, ainsi que par leurs expositions et ateliers d'artisanat.

Le samedi soir, la population est invitée à danser sous la tente avec le traditionnel bal, elle pourra se restaurer autour de grillades et raclettes. Les sociétés sportives, qui portent l'évènement, se réjouissent de fêter avec vous.

Enfin, le dimanche matin, la messe sera chantée par le chœur-mixte Sainte Marie-Madeleine, suivi de la procession et d'un apéritif musical animé par les fanfares et tambours de Vétroz. Dès midi, cette journée familiale proposera des jeux et des ateliers de bricolages.

### Contacts et informations :

Comité de la fête : Stéphane Papilloud, 079 220 49 40, stefpap@bluewin.ch

Service d'intégration : Cynthia Epiney, 027 345 37 85, cynthia.epiney@vetroz.ch

*Pour la «Commission d'intégration»  
Cynthia Epiney, responsable de l'intégration*







## ESPACE JEAN-RENÉ GERMANIER

### Inauguration

Lors de la réception donnée en décembre 2010 en l'honneur de l'accession de Jean-René Germanier à la fonction de Président du Conseil National, la Municipalité avait annoncé vouloir conserver un souvenir de cet événement par la création d'un espace portant son nom.



C'est désormais chose faite : l'« Espace Jean-René Germanier », situé entre le vignoble et le vieux-village au nord du Relais du Valais, a été inauguré en présence des autorités communales et des proches de l'ancien conseiller national le 20 mai dernier. Une cinquantaine d'arbres d'essence locale y ont été plantés et une table et des bancs permettent au visiteur de profiter du lieu.

## LES ÉCOLIERS ONT NETTOYÉ VÉTROZ

Le mercredi 4 mai, les classes primaires ont été sensibilisées à la problématique des déchets. Différentes activités ont été mises en place selon les degrés :

- visite d'Ecobois et Retripa
- information en classe avec des animatrices de Cosedec (coopérative de sensibilisation à la gestion des déchets)
- nettoyage des bords des canaux, des routes et places et des alentours d'un fast-food bien connu.

Le résultat de la récolte fut impressionnant (photo). Nous pouvons dire un grand MERCI aux élèves et enseignants.

Cette action, organisée avec la direction des écoles, sera reconduite chaque 2 ans.

*Pour la Commission de l'environnement  
Olivier Cottagnoud, président*



## RECYCLAGE DU PET «L'air dehors, la capsule dessus»



Les bouteilles écrasées permettent de créer trois fois plus de place dans le conteneur. Grâce à cela, nous devons changer de sac moins fréquemment. Et le nombre de transports sera réduit, ce dont bénéficie en fin de compte l'environnement.

*Pour la Commission de l'environnement  
Olivier Cottagnoud, président*

## LA NATURE PEUT COMPTER SUR UNE ÉQUIPE DE BÉNÉVOLES

Suite à mon appel de janvier, 15 Vétrozaines et Vétrozains, de 7 à 77 ans, se sont mis à disposition pour effectuer des travaux d'entretien dans les espaces naturels de la commune. Nous avons déjà participé à 2 matinées de travail dans le Bois du Botza et dans le biotope pour lapins de Garenne (photos).

Dans le Bois du Botza, des panneaux didactiques vont être mis en place afin d'expliquer l'importance de ne pas pénétrer dans la partie Sud du bois.



D'autres actions sont programmées, dont la plantation d'un millier d'arbustes le long d'une meunière. Les volontaires sont toujours les bienvenus.



*Pour la Commission de l'environnement  
Olivier Cottagnoud, président*

## CORRECTION DES TORRENTS / DANGERS NATURELS

Les dangers naturels ont toujours représenté une menace. Notamment pour les inondations, les pluies intenses font rapidement monter les ruisseaux, les rivières et les fleuves et peuvent entraîner en peu de temps des débordements ou des glissements de terrain dans certains secteurs. Le montant des dégâts causés par les dangers naturels en Suisse, tous confondus, se chiffre en moyenne à plus de 360 millions de francs par année.

Sur demande de la Confédération, une carte des dangers a été établie en 2008. Pour notre village, plusieurs constats ont alors été faits et différentes mesures ont été et seront prises dans les années à venir afin de pallier aux différents problèmes. Ces projets doivent répondre aux exigences sécuritaires et hydrauliques fixées par la Confédération et doivent être validés par l'OFEV.

Les procédures d'établissements de ces projets et des validations par les autorités nécessitent de ce fait plusieurs années avant de pouvoir débuter et être enfin concrétisées.

### **1ÈRE ETAPE : TERMINEE** TORRENTS MOULINS ET FONTAINES

Les torrents Moulines et Fontaines relient le sommet du village de Vétroz, jusqu'à l'embouchure du canal Sion-Riddes. Les travaux permettent une adaptation du niveau de protection dans la traversée du village, une revalorisation sécuritaire, environnementale et socio-économique dans la plaine urbanisée et enfin, des mesures de renaturation dans la traversée de la plaine agricole.

Montant total de l'étape 1 : Fr. 4.5 millions.



*Dépotoir pour rétention des matériaux de charriages et laves torrentielles*



*Aménagement en milieu urbain : Etablissement d'un concept esthétique dans le vieux-village*



*Aménagement en milieu urbain : Etablissement d'un concept de loisir et détente dans la plaine*



*Maintenance de la situation actuelle en zone agricole*

## CORRECTION DES TORRENTS / DANGERS NATURELS - suite



*Mesure d'équilibrage environnemental : Création d'un passage à faune en dessous l'autoroute et des CFF*



*Mesure d'équilibrage environnemental : Création d'un biotope en rétablissant un milieu annexe au canal du Levant, et augmentation de la qualité de l'habitat piscicole*

### **2EME ETAPE : EN COURS**

#### **TORRENTS OUEST (PLANTYS, PETEILLE ET CREUSETTAZ)**

La correction des torrents Ouest débute selon les mêmes procédures mais avec une modification majeure. Une procédure participative y sera ajoutée, sur décision du Conseil Municipal. Le but de cette démarche est d'intégrer au projet les riverains, les exploitants et les diverses associations environnementales afin de connaître leurs attentes, leurs craintes et leurs éventuelles propositions à ce sujet. Tous ces travaux permettront d'éviter les grosses catastrophes de l'été 2014, de sécuriser les quartiers concernés et d'améliorer le cadre de vie.

La Municipalité de Vétroz remercie d'avance les riverains et usagers des routes adjacentes aux torrents Ouest, pour leurs compréhensions durant les travaux de ces prochaines années.

*Pour la Commission des travaux  
André Fontannaz, président et Nicolas Berner, chef technique*

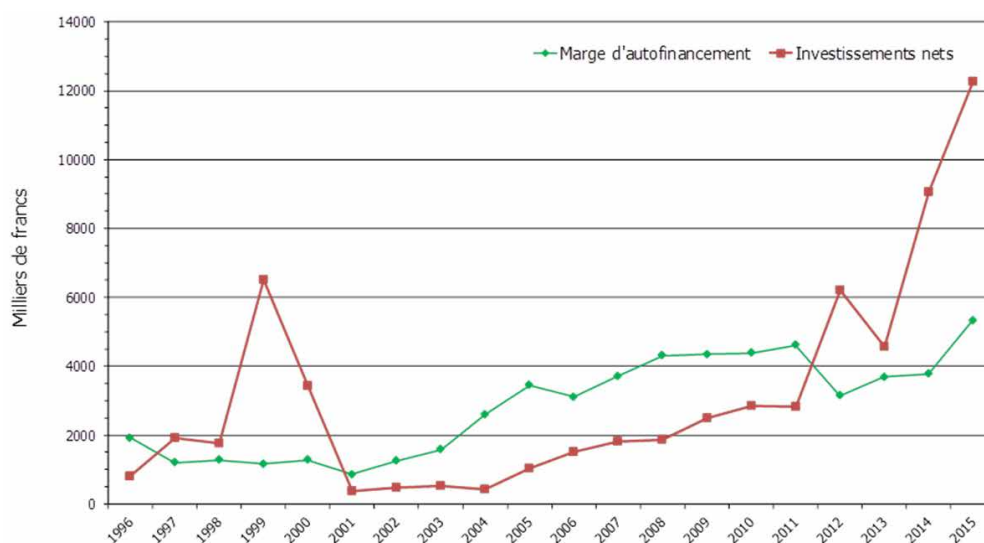


© Studio Bonnardot

## A) RÉCAPITULATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2015

CENTRES DE CHARGES	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENTS	
	CHARGES	REVENUS	CHARGES	REVENUS
Administration générale	1'321'454.01	25'592.60	35'088.95	---
Sécurité publique	1'010'579.90	327'142.25	179'662.20	41'966.40
Enseignement & formation	5'654'742.70	129'235.80	1'695'595.10	408'429.70
Culture, loisirs, culte	838'921.95	20'806.95	1'080'948.45	168'301.55
Santé	357'154.65	---	---	---
Prévoyance sociale	5'177'637.95	1'306'898.10	5'512'883.200	10'000.00
Trafic	2'109'958.31	55'581.85	2'129'634.45	328'085.90
Protection & aménagement de l'environnement	3'987'527.42	3'390'507.33	4'549'166.43	1'932'736.85
Economie publique	520'802.61	641'139.02	-21'765.90	---
Finances & impôts	1'163'712.29	16'374'643.88	---	---
<b>Totaux</b>	<b>22'142'491.79</b>	<b>22'271'547.78</b>	<b>15'161'212.88</b>	<b>2'889'520.40</b>

## EVOLUTION DE LA MARGE D'AUTOFINANCEMENT ET DES INVESTISSEMENTS NETS



## B) COMPTE DE FONCTIONNEMENT

	COMPTES 2015	BUDGET 2015
Revenus	22'271'547.78	18'781'200.--
./. charges y compris amortissements	- 22'142'491.79	- 20'411'901.--
<b>Résultat net 2015</b>	<b>129'055.99</b>	<b>- 1'630'701.--</b>
Amortissements comptables	5'193'797.35	4'865'901.--
<b>Marge d'autofinancement 2015</b>	<b>5'322'853.34</b>	<b>3'235'200.--</b>

## C) COMPTE DES INVESTISSEMENTS

	COMPTES 2015	BUDGET 2015
Investissements bruts	15'161'212.88	12'488'501.--
./. recettes d'investissements	- 2'889'520.40	- 3'532'225.--
<b>Investissements nets 2015</b>	<b>12'271'692.48</b>	<b>8'956'276.--</b>

## D) COMPTE DE FINANCEMENT

	COMPTES 2015	BUDGET 2015
Marge d'autofinancement	5'322'853.34	3'235'200.--
./. investissements nets	- 12'271'692.48	- 8'956'276.--
<b>Insuffisance de financement 2015</b>	<b>- 6'948'839.14</b>	<b>- 5'721'076.--</b>

L'insuffisance de financement effectif des investissements nets 2015 est par conséquent supérieure de Fr. 1'227'763.14 au montant budgétisé.

Ceci s'explique par:

1. une marge d'autofinancement plus favorable que prévue	2'087'653.34
2. des investissements nets supérieurs à la prévision	- 3'315'416.48
<b>Soit un écart défavorable de l'insuffisance de financement de</b>	<b>1'227'763.14</b>

La marge d'autofinancement dégagée en 2015 est quant à elle supérieure aux prévisions en raison des éléments suivants:

1. écart favorable enregistré sur les recettes	3'490'347.7
2. écart défavorable enregistré sur les dépenses	-1'402'694.44
<b>Soit un écart global favorable de</b>	<b>2'087'653.34</b>

Les dépenses du compte d'investissement, à savoir Fr. 15'161'212.88, sont supérieures de Fr. 2'672'711.88 à celles budgétisées. Les écarts principaux sont dus aux projets d'agrandissement du centre scolaire des Plantys ainsi que de densification. La correction des cours d'eau et l'annulation de soldes négatifs au bilan (réseau d'égout et réaménagement du Bois du Botza) expliquent également le dépassement constaté.

Les recettes sont quant à elles inférieures de Fr. 642'704.60 aux prévisions. Ceci est principalement dû au chantier de Péteille. Il était en effet initialement prévu que la Municipalité de Vétroz s'acquitte de la totalité des dépenses liées au projet et refacture aux communes de Conthey et d'Ardon leur part respective. Finalement, chacune des entités directement a reçu sa propre quote-part. Il est également utile de relever que selon les indications de la Section des finances communales du Canton, les taxes de raccordement égouts ont été transférées en recette de fonctionnement pour Fr. 209'665.60.

*Pour le Conseil Municipal  
Laurent Seppey, secrétaire municipal*

# EXTRAITS DES DÉCISIONS

## DU CONSEIL MUNICIPAL - 2<sup>ÈME</sup> TRIMESTRE 2016

### Personnel communal

- Suite au départ d'une titulaire et à l'augmentation des inscriptions pour la rentrée 2016, met au concours les postes puis décide des engagements de Mme Elodie Babst comme éducatrice de la petite enfance à 50%, de M. François Barras comme éducateur remplaçant à 40% et de Mme Muriel Papilloud comme auxiliaire à 50%.
- Suite à l'échéance du contrat à durée déterminée liant la Municipalité à la stagiaire HESSO animatrice socioculturelle, décide la mise au concours d'un poste d'animateur(-trice) socioculturel(-le) à 60 %.

### Finances communales

- Prend connaissance et approuve les comptes 2015 de la Municipalité.
- Prend connaissance du rapport de contrôle soumis par la fiduciaire Fidag S.A., responsable de la révision.
- Prend connaissance et approuve les comptes 2015 et le budget 2016 du Consortage de Motelon.

### Travaux publics

- Adjuge les travaux relatifs au carrefour Avenue des Vergers-Route Cantonale à l'entreprise Moren Frères SA, ceux relatifs aux routes du secteur Champmairais à l'entreprise Joseph Carron SA, et ceux relatifs à l'eau potable de la Rue de l'Eglise à l'entreprise Charly Gaillard & Fils SA.
- Dans le cadre du concours pour le réaménagement de la route cantonale au centre du village, adjuge le mandat relatif à son organisation à l'atelier d'architecture Joseph Cordonier Sàrl et celui de la réalisation de la maquette virtuelle au bureau d'ingénieurs et de géomètres BSS SA, et prend également note de la contribution financière du Canton.
- Participe le 15 juin 2016 à l'inauguration de la centrale de turbinage de Péteille.
- Attribue le mandat de surveillance des falaises de Balavaud pour la période 2016-2020 à BEG Bureau d'Etudes Géologiques SA.

### Constructions

- En lien avec les travaux de transformation des locaux du CMSS, procède aux adjudications suivantes : peinture et plâtrerie à Jacques-Roland Coudray ; sols à Yvon Mabillard et Fils SA ; menuiserie à l'Artisan Sàrl ; maçonnerie à Bativa SA ; électricité à RC Electricité Sàrl ; sanitaire à Millius et Fils Sàrl.
- Décide de reporter l'inauguration de la Place des Vignerons et des bâtiments des structures de la petite enfance au 3 septembre 2016.
- Suite à l'octroi par le Canton d'une classe supplémentaire pour la rentrée prochaine, décide de poser deux containers l'un sur l'autre au Pavillon, et de déplacer le container actuel au centre scolaire de Bresse.
- Adjuge les travaux de changement des fenêtres du bâtiment administratif à l'entreprise l'Artisan Sàrl.

### Ecoles et structures communales de la petite enfance

- Prend note des subventions 2016 octroyées par le Canton pour les différentes structures communales de la petite enfance.
- En cas de sur-occupation des structures de la petite enfance, décide qu'une diminution des jours de placement peut être appliquée, ce en priorité pour les enfants placés quatre ou cinq jours par semaine.
- Décide de l'ouverture de l'UAPE durant les vacances scolaires de l'été 2016 dans la mesure où cinq enfants ou plus fréquenteront la structure (matin ou après-midi).
- Suite aux nouvelles directives cantonales, prend note que la dotation en logopédie pour les écoles primaires de Vétroz sera de 60 %.
- Propose à l'Etat du Valais l'engagement de Mme Emilie Croci en qualité de nouvelle enseignante à 50% suite à la mise au concours du poste.

### Demandes et divers

- Prend note de la création de l'association « Réseau biodiversité d'Ardon et Vétroz ».



MUNICIPALITÉ  
DE VÉTROZ

#### Contact

Municipalité de Vétroz  
Route de l'Abbaye 31  
1963 Vétroz

Téléphone: 027 345 37 70  
Fax: 027 345 37 71

[administration@vetroz.ch](mailto:administration@vetroz.ch)  
[www.vetroz.ch](http://www.vetroz.ch)

#### Heures d'ouverture

Lundi	08:00–12:00
Mardi	08:00–12:00
Mercredi	13:30–17:30
Jeudi	08:00–12:00
Vendredi	08:00–12:00
Samedi	fermé
Dimanche	fermé

Fermé durant les jours fériés.